



## ROUTE NATIONALE N° 1

# Des poids lourds contournent les postes de péage

Selon des témoins, des conducteurs de véhicules poids lourds contournent, à différents endroits, les postes de péage et de pesage le long de la route nationale n°1 qui relie les villes de Brazzaville et Pointe-Noire. Les camionneurs empruntent les détours créés à proximité des péages, probablement pour éviter de payer les frais de franchissement. Cette pratique tend à se perpétuer.

**Page 4**  
*Un poids lourd déviant un péage*



### PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT

## Une commission de suivi des projets numériques



Le numérique figure parmi les axes prioritaires du Plan national de développement 2022-2023 élaboré par le gouvernement. A ce titre le minis-

**Lancement des travaux de la commission Adiac** tête des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique vient de créer une commission technique chargée de suivre et d'évaluer la mise en œuvre du projet d'accélération de la transformation numérique qui requiert un investissement de 360,1 milliards de francs CFA.

### ÉDITORIAL

## Ils sont éternels

Page 2

### POLITIQUE

## Le Sénat renouvelle ses membres cette année

Les élections sénatoriales seront organisées cette année pour renouveler les soixante-douze sièges de la haute chambre du Parlement. Le scrutin est au suffrage indirect et le corps électoral constitué de 1154 conseillers municipaux et départementaux.

Chaque département sur les douze que compte le Congo est appelé à élire six sénateurs pour un mandat de six ans. Les états-majors politiques se bousculent d'ores et déjà aussi bien du côté de la majorité présidentielle que de l'opposition.

Page 2

### CHAN ALGERIE 2023

## Vingt-trois Diables rouges sélectionnés

Le sélectionneur des Diables rouges locaux, Jean Elie Ngoya, a dévoilé le 2 janvier à Brazzaville la liste des vingt-trois joueurs sélectionnés pour disputer la 7e édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) prévue du 13 janvier au 4 février 2023 à Alger, en Algérie.

« Nous travaillons pour atteindre nos objectifs. Les autres pays de notre groupe sont en préparation en Europe mais, nous avons travaillé au niveau local », a-t-il assuré.

Page 16



Jean Elie Ngoya répondant aux questions de la presse Adiac

## ÉDITORIAL

## Ils sont éternels

Comme s'égrainent les boules du chapelet entre les doigts, les musiciens du mythique orchestre les Bantous de la capitale quittent la terre des hommes les uns après les autres. Le dernier en date est Siméon Malonga dit « Ricky », l'un des grands drummers du groupe, décédé le 1er mai à Brazzaville à l'âge de 80 ans.

Fondés le 15 août 1959, les Bantous de la capitale ont marqué l'histoire du Congo post indépendance. Feus Edouard Ganga dit « Edo », Jean-Serge Essou « Trois S », Lambert Kabako, Célestin Kouka « Celio », Nino Malapet, Daniel Loubelo « de la Une »..., ils ont composé des chansons anthologiques dont les thématiques demeurent encore actuelles. Mais qui va combler ce vide immense ?

Au moment où la rumba vient d'être inscrite au patrimoine immatériel de l'Unesco, la disparition de cette génération d'artistes-musiciens uniques constitue une perte énorme dans ce style de musique mémorable dont le maintien au tableau mondial demeure un impératif.

L'art est éternel et les artistes sont des génies, dit une maxime qui convient bien aux célébrités des Bantous de la capitale telles que feus Franck Nkodia, l'un des meilleurs à la trompette; Mère Angèle, l'une des grandes danseuses du groupe; Jean Elenga « Elyngton », bassiste hors pair; Alphonse Taloulou alias « Alphonso », grand guitariste; Gerry-Gérard Biyela, Mpassi Mermans, etc.

Les mélomanes gardent de bons souvenirs des temps de gloire des Bantous de la capitale. Les chroniqueurs musicaux leur ont dédié des ouvrages entiers. La République leur a décerné des diplômes de mérite et d'honneur. Quel patrimoine !

*Les Dépêches de Brazzaville*

## SÉNATORIALES 2023

## Des forces en présence

L'année 2023 sera marquée au plan politique par la tenue des élections sénatoriales dont l'enjeu est le renouvellement de la chambre haute du Parlement. Ainsi, certaines formations politiques commencent déjà à mobiliser les troupes, à l'instar du Parti congolais du travail (PCT) qui est à pied d'œuvre pour conserver sa majorité.

En République du Congo, le Sénat est composé de 72 sénateurs élus pour un mandat de six ans au scrutin uninominal majoritaire à un tour, à raison de six sénateurs par département. Le scrutin a lieu de manière indirecte par un collège électoral composé des conseillers municipaux et départementaux, soit 1154 électeurs. Le renouvellement de la chambre haute du Parlement a initialement lieu par moitié tous les trois ans. Cependant, à partir des élections de 2017, l'ensemble des sièges des sénateurs est renouvelé du fait des changements apportés par la Constitution du 25 octobre 2015.

Fort de ses 650 conseillers locaux sur les 1 154, soit 56,32%, le PCT qui dispose de quarante-quatre sénateurs sur les soixante-douze sièges dans la législature finissante est mieux parti pour conserver sa majorité parlementaire. Le parti socle de la majorité présidentielle dirige actuellement vingt-quatre conseils départementaux et municipaux sur les vingt-six disponibles. Il pourrait également compter sur ses alliés comme le Mouvement action et renouveau, le Rassemblement pour la démocratie et le progrès social et le Club 2002, Parti pour l'unité et la République. Les deux premiers ont chacun deux sénateurs et le troisième un. Sur la liste des alliés du PCT, il y a aussi le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral bien qu'étant le plus

grand perdant des élections de juillet 2022, surtout aux législatives.

« Pour 2023, l'objectif incontournable demeure les élections sénatoriales que nous devons gagner avec autant de panache que les élections législatives et locales de 2022. Cela implique notre ferme engagement à tous les niveaux et l'observation sans retenue des règles de discipline, afin de maximiser les chances de succès à ce rendez-vous politique d'envergure », instruisait le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, les membres du Comité central réunis en session les 29 et 30 décembre à Brazzaville.

Il avait, par ailleurs, interpellé le comité national d'investiture pour le choix des candidats « efficaces », ayant à l'esprit ceux qui sont aptes à servir les intérêts du parti et de la Nation. « Je sais compter sur le sens de responsabilité des conseillers départementaux et municipaux qui constitueront l'électorat de cette compétition »; a déclaré Pierre Moussa.

Du côté de l'opposition, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) qui a obtenu une cinquantaine d'élus locaux à l'issue des dernières élections pourrait peut-être conserver ses deux sièges au Sénat. En fonction des résultats obtenus aux derniers scrutins, l'Upads s'est engagée à identifier des circonscriptions à conquérir ou à reconquérir par le secrétariat national avant les prochaines élections. « S'agissant

des dernières consultations électorales, leur issue montre sans l'ombre d'un doute que notre parti n'a pas atteint ses objectifs... Pourtant, en nombre de sièges, les résultats globaux ne sont guère différents de ceux obtenus au cours des derniers scrutins : 2002, 2007, 2012 et 2017, à quelques exceptions près », rappelait son secrétaire général, Pascal Tsaty Mabilia, lors de la deuxième session extraordinaire du Conseil national de l'Upads, tenue les 18 et 19 novembre à Brazzaville.

L'Upads dont le secrétaire général est le chef de file de l'opposition congolaise a un ministre au gouvernement, notamment Honoré Sayi en charge des Transports et de l'Aviation civile. Le Parti républicain libéral qui dispose de deux sénateurs à la troisième législature finissante aura certainement son mot à dire lors des prochaines sénatoriales puisque la formation politique de Nick Fylla entretient quand même de bonnes relations avec le PCT bien qu'étant à l'opposition. L'Union des démocrates humanistes aura probablement ses arguments à faire valoir au regard de ses résultats aux dernières élections. Sans oublier les indépendants qui siègent actuellement au Sénat. Ils sont douze au total.

Notons que les dernières élections sénatoriales se sont déroulées le 31 juillet 2017.

*Parfait Wilfried Douniama*

**Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)**  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

**Direction des rédactions :** Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

**Rédaction en chef :** Guy-Gervais Kitina,  
**Rédacteurs en chef délégués :** Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
**Grand reporter :** Nestor N'Gampoula  
**Service Société :** Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**Service Politique :** Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
**Service Économie :** Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
**Service Afrique/Monde :** Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
**Service Culture et arts :** Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
**Service Sport :** James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

**Rédacteur en chef délégué :** Quentin Loubou  
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

**Chef d'agence :** Victor Dosseh  
**Rédacteur en chef :** Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain  
Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

**Direction de l'Agence :** Ange Pongault  
**Chef d'agence :** Nana Londole  
**Rédacteur en chef :** Jules Tambwe Itagali  
**Coordonnateur :** Alain Diasso  
**Rédaction :** Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
**Chef de service :** Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

**Chef de service PAO :** Eudes Banzouzi  
**Chef de service :** Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

**Direction :** Bénédicte de Capèle  
**Adjoint à la direction :** Christian Balende  
**Rédaction :** Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

**Direction :** Ange Pongault  
**Adjoint à la direction :** Kiobi Abira  
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

**Coordination, Relations publiques :** Mildred Moukenga  
**Chef de service publicité :** Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
**Chef de service diffusion :** Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Mauouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

**Direction :** Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

**Direction :** Gérard Ebami Sala  
**Adjoint :** Elvy Bombete  
**Coordonnateur :** Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

**Direction :** Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
**Directeur adjoint :** Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

**Responsable :** Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

**Responsable :** Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

**Direction :** Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepechesdebrazzaville.com](http://www.lesdepechesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : [regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)

**Président :** Jean-Paul Pigasse  
**Directrice générale :** Bénédicte de Capèle  
**Secrétaire général :** Ange Pongault

## VIE DES PARTIS

## Le PCT met en place des groupes thématiques

Le Parti congolais du travail (PCT) a mis en place, au terme de sa quatrième session ordinaire, neuf groupes thématiques pour son comité central.

Dans l'optique de rendre opérationnels les groupes thématiques du Comité central, les participants ont invité chaque membre de cette instance du PCT à s'inscrire dans le groupe de son choix. Il s'agit notamment des groupes vie du parti ; Etat de droit ; emploi et sécurité sociale ; communication ; économie ; gouvernance territoriale ; éducation, jeunesse, sport, culture et loisir ; genre, enfance, famille, santé et affaires sociales ; paix, défense et sécurité.

Le comité central du PCT a également comblé les vacances de postes constatées au bureau politique avec les entrées de Raymond Zéphirin Mboulou et de Jean François Kando. Les participants ont, par ailleurs, approuvé le programme d'activités 2023 du comité central, centré essentiellement sur la préparation et la participation aux élections sénatoriales de 2023, la restructuration des organes intermédiaires et de base du parti en fin de mandat, la poursuite de la structuration des unions catégorielles, la formation des membres du parti et

le suivi de l'action publique.

Le comité central a aussi adopté une esquisse de budget pour l'exercice 2023 et le rapport d'activités de la Commission nationale de contrôle et d'évaluation du parti. « Nous venons de dégager, au vu du nouveau programme d'activités, des orientations pour optimiser le fonctionnement de notre outil de combat politique, consolider ses ressources, engager la restructuration des organes intermédiaires et de base arrivés en fin de mandat, renforcer la formation des membres et militants du parti en vue d'accroître son efficacité globale », a rappelé le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa.

Selon lui, les foyers résiduels de tensions internes qui vé-



Les participants à la 4e session ordinaire du comité central du PCT Pierre Moussa déposant la gerbe de fleurs devant la stèle érigée en mémoire du défunt président Marien Nguabi/Didier

la place à la cohésion, à l'unité, à la discipline et à la solidarité.

tion et les 84 ans de la naissance de son président fon-

honorons la mémoire du camarade Marien Nguabi et agissons avec plus de détermination pour la consolidation des acquis des 53 ans de l'existence de notre parti », ce double évènement a permis au secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, de déposer une gerbe de fleurs devant la stèle érigée en mémoire du défunt président Marien Nguabi.

**« Nous venons de dégager, au vu du nouveau programme d'activités, des orientations pour optimiser le fonctionnement de notre outil de combat politique, consolider ses ressources, engager la restructuration des organes intermédiaires et de base arrivés en fin de mandat, renforcer la formation des membres et militants du parti en vue d'accroître son efficacité globale »**

gèrent encore au sein du parti doivent céder immédiatement

Notons que le PCT a commémoré le 31 décembre dernier le 53e anniversaire de sa créa-

dateur, Marien Nguabi. Placé sur le thème : « Dans l'unité, la cohésion et la discipline,

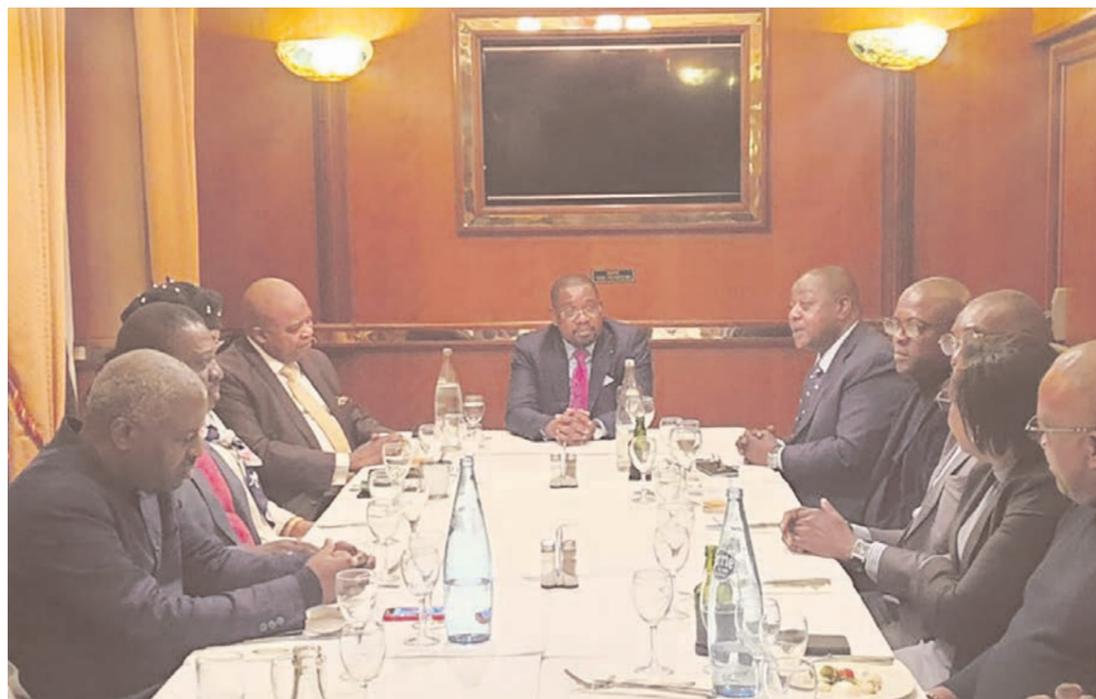
**Parfait Wilfried Douniama**

## CLUB 2002 PUR

## Le secrétaire général s'entretient avec la fédération France-Europe

À la faveur de sa mission en France, Juste Désiré Mondélé, secrétaire général du Club 2002-Parti pour l'unité et la République (PUR), a retrouvé ses anciens militants de la diaspora.

Le 2 janvier, à Paris, Juste Désiré Mondélé, actuel ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, avait inséré dans son planning une causerie-débat avec ses anciens «camarades du parti». En présence d'une délégation du Parti congolais du travail conduite par Anatole Guy Elenga, président de la Fédération Europe, la rencontre a permis d'échanger sur des points de vue constructifs entre membres de la majorité présidentielle. « Un moment d'échanges, de retrouvailles et d'expression de la solidarité patriotique au-delà de toute coloration politique », s'est réjoui le secrétaire général, rappelant au passage que c'est de Paris que le révérend pasteur Wilfrid Guy César



Les retrouvailles entre membres du Club 2002-PUR Fédération Europe autour du secrétaire général, Juste Désiré Mondélé/Vanessa NG

Nguesso avait fondé le Club 2002-PUR.

Il a réitéré à cette occasion sa considération de la diaspora de France comme étant un

laboratoire d'idées, « une industrie d'intelligences » pour ce que le chef de l'État, Denis Sassou N'Gusso, préconise quant à la contribution

et l'implication au développement des Congolais de l'étranger.

Plusieurs expériences ont été menées jusqu'alors de

manière individuelle. Que ce soit pour les soutiens financiers apportés aux familles via les agences de transfert de fonds ou les initiatives de création d'entreprises, « l'heure est à la conduite d'une réflexion pour savoir comment capitaliser l'apport de l'expertise de la diaspora ».

Juste Désiré Mondélé a pris pour exemple l'instauration très prochaine de la couverture maladie universelle au Congo ou, dans le cadre de l'écologie, la pose de panneaux photovoltaïques. « L'expertise de celles et ceux, au sein de la diaspora, qui ont l'expertise dans ces domaines s'impose ; organisons-nous pour mieux transférer les fonds nous-mêmes », a-t-il précisé.

**Marie Alfred Ngoma**

## ROUTE NATIONALE N°1

# Les poids lourds contournent les péages

Sur la route nationale n°1, reliant Pointe-Noire et Brazzaville, certains conducteurs de poids lourds contournent les péages pour ne pas payer les tarifs qu'ils jugent exorbitants.

Le long de la route nationale n°1, les détours se créent progressivement à proximité des péages. Les poids lourds les empruntent pour éviter de payer. Le péage de Nganzambala, dans le département du Pool, en est un exemple. A ce niveau, une bretelle est créée dans l'herbe, à droite ou à gauche, selon que l'on vienne de Brazzaville ou de Pointe-Noire. Elle permet aux conducteurs, de poids lourds pour la plupart, de contourner le péage. En dehors des tarifs de péage qu'ils évitent en prenant des détours, il y a aussi le pesage. Avant de franchir la barrière du péage, en effet, les gros transporteurs passent par le poste de pesage pour vérifier si le poids

des véhicules est conforme à la norme étant donné que la charge transportée a un impact non négligeable sur les routes. Plus le poids est élevé, plus l'usure des routes est inévitable. Ainsi, quand les transporteurs sont conscients que le poids qu'ils transportent est au-dessus de la norme, ils prennent les contours. Il convient de rappeler que les opérateurs économiques ont toujours déploré les coûts élevés des péages. La route nationale n°1 compte sept péages. Les usagers, notamment les poids lourds, déboursent 40 000 FCFA par péage, soit 280 000 FCFA pour un aller simple Brazzaville-Pointe-Noire.



En avril 2019, les responsables de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo avaient débattu de la question avec le

Sénat. « La question qui nous amène ici c'est le décret 2019-39 du 28 février 2019 instituant le droit de péage sur les routes nationales 1 et 2. Quarante mille francs CFA par passage pour des poids lourds, ce qui est énorme », soulignait un des responsables du patronat à cette occasion-là où l'exercice consistait à concilier les intérêts des opérateurs économiques, de l'Etat et des citoyens car les ta-

Un camion contournant la Nationale 1/Adiac rifs de péage ont un impact sur le panier de la ménagère.

Avec des pistes de contournement qui se créent près des péages, les parties impliquées dans la gestion des routes devraient donc poursuivre des réflexions et passer à l'acte pour éviter que les intérêts des uns et des autres ne soient pas respectés avec pour conséquence l'usure prématurée des routes.

**Rominique Makaya**

« La question qui nous amène ici c'est le décret 2019-39 du 28 février 2019 instituant le droit de péage sur les routes nationales 1 et 2. Quarante mille francs CFA par passage pour des poids lourds, ce qui est énorme »

## VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

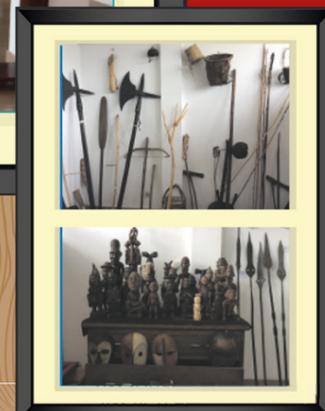
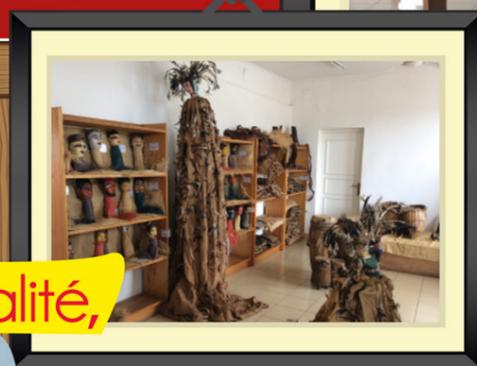
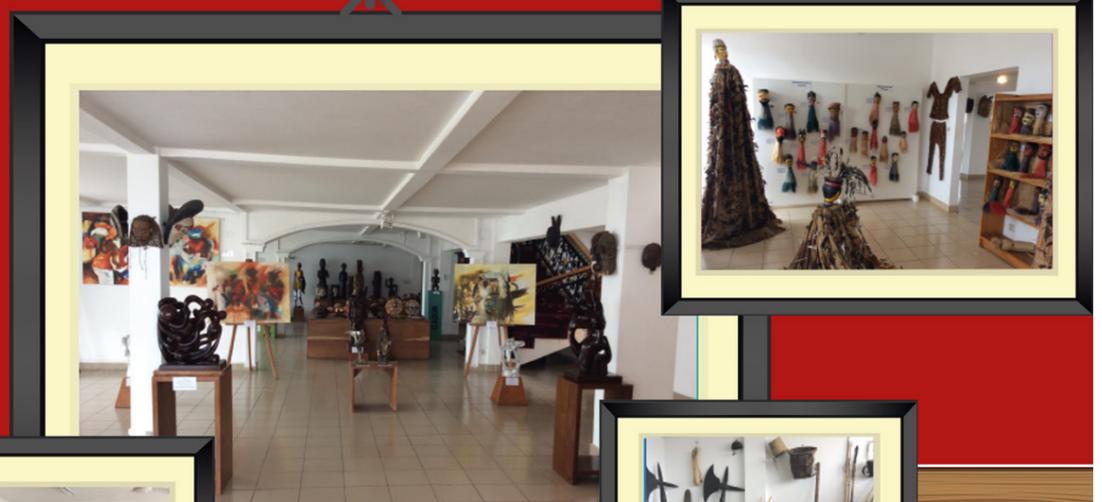
Musée du Bassin du Congo

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

## PND 2022-2026

# Création d'une commission de suivi des projets de la transformation numérique

Au total, trente-trois projets ont été initiés par le gouvernement dans le cadre de son Plan national de développement (PND) 2022-2026, dont le numérique est l'un des six piliers. La Commission technique de veille présentée par le ministre de tutelle, Léon Juste Ibombo, le 3 janvier à Brazzaville, a la mission d'assurer le suivi-évaluation de la mise en œuvre des projets identifiés.

Les investissements prévus pour le Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) représentent pas moins de 360,1 milliards de FCFA. Trois partenaires au développement se sont déjà engagés à financer le PATN, à savoir la Banque mondiale qui a apporté 100 millions de dollars américains (62 milliards FCFA), la Banque européenne d'investissement qui va donner 35 millions d'euros (23 milliards FCFA) et l'Union européenne sous forme de dons de 15 millions d'euros (environ 9 milliards FCFA).

Le PATN vise le maillage du territoire national en infrastructures de télécommunications, de communication, d'énergie, de téléphonie mobile et de stockage ; le développement des plateformes et de l'entrepreneuriat numérique ; le développement des compétences, de la recherche et de la production industrielle



Le ministre lançant les travaux de la commission Adiac

liés au numérique ; la réduction de la fracture numérique ainsi que l'amélioration de la gouvernance du secteur.

Selon le ministre Léon Juste Ibombo, la concrétisation des trente-trois projets PATN nécessite l'implication à la fois

des acteurs nationaux et internationaux. « Il appartient donc à chacun d'apporter sa contribution à l'accélération

de la transformation numérique de notre pays, sur laquelle nous fondons tous notre espoir pour un Congo arrimé au développement de l'économie numérique. C'est pourquoi, j'ai décidé de mettre en place, sous mon autorité directe, une commission technique de veille stratégique par note de service n° 0002/MPTEN-CAB 23 du 2 janvier 2023 », a-t-il indiqué.

En clair, la commission technique est chargée de suivre de façon coordonnée la mise en œuvre desdits projets de concert avec les acteurs impliqués ; d'identifier les faiblesses et les facteurs bloquants des projets ; de veiller aux intérêts du Congo et à l'implémentation des projets ; de préparer les réponses efficaces et coordonnées aux écueils graves qui exigeraient l'implication du gouvernement.

**Fiacre Kombo**

## AFFAIRES FONCIÈRES

# Les expropriés de dix sites vont être indemnisés cette année

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des relations avec le Parlement, Pierre Mabiala, a annoncé le 3 janvier à Brazzaville, dans une adresse aux directeurs généraux, centraux et départementaux, le paiement des indemnités d'expropriation de dix sites.

Les sites concernés sont l'Université Denis-Sassou-N'Guesso, le complexe sportif de Kintélé, le village Nkouo, la bande littorale de Matombi, la raffinerie pétrolière de Fouta et Nkoti Fouta, les zones économiques spéciales de Pointe-Noire, de Maloukou, d'Oyo/Ollombo et de Ouessou.

Les projets inscrits dans la loi des finances 2023 prendront également en compte l'opérationnalisation des guichets uniques fonciers départementaux ainsi que l'acquisition et l'aménagement des espaces de terres.

C'est dans ce même cadre que le ministère s'emploiera à l'implantation, la surveillance et la protection des emprises foncières du domaine public, notamment les emprises maritimes, fluviales et aéroportuaires de défense, de circulation.

Cette année, le ministère des Affaires foncières et du Domaine public se consacrera aussi à l'identification et l'affectation des réserves foncières de l'Etat destinées à l'agriculture ainsi qu'à la finalisation du projet cadastre

national des villes de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi et Ouessou.

« Je vous demande de veiller à l'immatriculation des biens du domaine de l'Etat. La loi n°26-2022 du 25 mai 2022 fixant les règles d'immatriculation de la propriété immobilière vous offre la latitude légale d'exercer pleinement cette prérogative et de mettre en application la loi n°21-2018 du 13 juin 2018 fixant les règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains », a déclaré le ministre d'Etat, Pierre Mabiala.

Pour des raisons de sécurisation juridique et de protection contre toute forme de spoliation des biens publics, le ministre d'Etat a demandé aux directeurs généraux placés sous sa tutelle de faire établir, par la conservation des hypothèques et de la propriété foncière, des titres fonciers sur tous les biens immobiliers du domaine public et privé de l'Etat.

Afin de pérenniser la pédagogie foncière et domaniale dans les administrations publiques rele-



Le ministre d'Etat, Pierre Mabiala, lors de son adresse aux directeurs généraux, centraux et départementaux Adiac

vant de sa compétence, le ministre d'Etat Pierre Mabiala a indiqué aux directeurs généraux, centraux et départementaux : « Vous avez l'obligation d'instaurer dans chacune de vos administrations une gouvernance

ayant pour base la gestion par objectif et observer ainsi, à tous les niveaux, la culture du résultat ».

La gestion par objectif et la culture du résultat, selon le ministre d'Etat, impliquent égale-

ment l'exigence aux directeurs des rapports trimestriels suffisamment explicites et détaillés sur l'accomplissement des activités. Car le ministère des Affaires foncières et du Domaine public constitue un des secteurs déterminants de la mise en œuvre du Plan national de développement 2022-2026.

Le ministre d'Etat a également instruit les directeurs généraux, centraux et départementaux de travailler de connivence avec les mandataires généraux dont les terres sont reconnues pour faciliter la délivrance des actes officiels de vente, des certificats de géo-référencement, procès-verbaux d'enquête parcellaire et autres.

Signalons que le président Denis Sassou N'Guesso a prescrit au gouvernement « d'accélérer le processus de reconnaissance des terres coutumières en vue de constituer les réserves foncières de l'Etat, dédiées, entre autres, aux activités créatrices de richesses et à la dotation de notre pays en infrastructures ».

**Fortuné Ibara**

## LIBYE

## Le PM se dit prêt à organiser des élections en 2023

Le Premier ministre libyen, Abdel Hamid Dbeibah, a déclaré lundi que son gouvernement était prêt à organiser des élections générales en 2023.

«Le gouvernement d'union nationale et la Commission électorale nationale sont tout à fait prêts à organiser des élections nationales en Libye», a indiqué M. Dbeibah lors d'une réunion de son cabinet.

«L'année 2023 sera l'année des élections, l'année de la réunification des institutions civiles, des secteurs et des organisations, l'année du soutien à toutes les personnalités nationales qui demandent et aspirent à organiser des élections réussies», a affirmé M. Dbeibah.

La Libye n'a pas organisé les élections générales qui étaient prévues en décembre 2021 en raison de désaccords entre partis politiques sur les lois électorales.

Le Premier ministre a également souligné que les priorités de son gouvernement comprenaient le développement de la Libye et la prévention de la guerre et des affrontements armés.

La Libye est politiquement divisée entre un gouvernement nommé par la Chambre des représentants (le Parlement libyen) et un gouvernement d'union nationale basé à Tripoli, qui n'accepte de céder le pouvoir qu'à un gouvernement élu.

Abdoulaye Bathily, représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, a exprimé samedi l'espoir de voir des élections se tenir dans le pays en 2023.

## GABON

## Une rencontre en vue entre l'opposition et la majorité sur la transparence électorale en 2023

Le président gabonais, Ali Bongo Ondimba, a annoncé accepter une rencontre politique entre l'opposition et la majorité pour traiter des questions relatives à la transparence électorale lors des élections générales (présidentielles, législatives, locales et sénatoriales) de 2023.

Le président gabonais a fait cette annonce dans son discours des vœux 2023 à son peuple. «J'ai entendu l'appel de mes compatriotes, notamment des acteurs politiques de la majorité et de l'opposition, demandant l'organisation d'une rencontre pour définir ensemble les bases de la préparation des scrutins au lendemain apaisé», a notamment déclaré le président gabonais. «En tant que garant de la stabilité de notre pays, je peux vous assurer que cette rencontre aura lieu dans les meilleurs délais», a-t-il précisé.

La date du scrutin présidentiel n'est pas encore connue. Le président gabonais n'est pas encore candidat à sa propre succession.

## CAMEROUN

## Le pays envisage une augmentation des prix des carburants

Le président camerounais, Paul Biya, a déclaré samedi soir qu'il n'excluait pas le réaménagement à la hausse des prix des carburants à la pompe dans le pays.

Lors de son traditionnel discours radiotélévisé de vœux à la nation, il a révélé que près de 700 milliards de francs CFA (plus de 1,1 milliard de dollars) avait été dépensés par le Trésor public au titre des subventions pour les carburants, et 75 milliards de francs CFA (environ 122,6 millions de dollars) uniquement pour soutenir le prix du gaz domestique.

Au regard de l'intensité des chocs exogènes et de leur impact sur l'économie nationale, M. Biya a déclaré avoir instruit le gouvernement d'étudier toutes les options permettant de stabiliser les prix à leur niveau actuel, et de préserver le pouvoir d'achat des consommateurs.

«Cependant, il est de plus en plus évident que notre pays, comme bien d'autres en Afrique et ailleurs, ne pourra pas indéfiniment échapper à un réajustement des prix des produits pétroliers, si nous voulons préserver nos équilibres budgétaires et poursuivre sereinement la mise en œuvre de notre politique de développement», a-t-il ajouté.

En juillet 2022, le Fonds monétaire international (FMI), avec lequel le Cameroun est sous-programme de réformes économiques, a déjà indiqué par voie de communiqué que les autorités camerounaises allaient poursuivre l'assainissement budgétaire et la réduction progressive de la politique de subventions aux carburants à compter de 2023.

La subvention de l'Etat en vue de soutenir les prix des carburants à la pompe, en vigueur depuis 2008, est fortement dénoncée par les institutions financières internationales qui estiment qu'elle profite plus aux couches sociales aisées qu'aux petits ménages.

Xinhua

## AFRIQUE

## L'Espagne démantèle un vaste trafic de déchets vers l'Afrique de l'ouest

Les autorités espagnoles ont annoncé mardi le démantèlement d'une organisation qui a envoyé, depuis les îles Canaries, plus de 5.000 tonnes de déchets électroniques dangereux à plusieurs pays africains, dont le Sénégal, le Nigeria, la Mauritanie et le Ghana.

Les douanes et la Garde civile espagnoles ont démantelé une «organisation criminelle qui, durant les deux dernières années, avait réussi à envoyer depuis l'île espagnole de la Grande Canarie vers l'Afrique plus de 5.000 tonnes de déchets dangereux d'appareils électroniques, obtenant un bénéfice économique de plus d'un million et demi d'euros», a indiqué le ministère des Finances dans un communiqué. Ces déchets contiennent des substances et des gaz qui abîment la couche d'ozone et contribuent au réchauffement climatique, ajoute le communiqué. Ils étaient envoyés par bateaux, principalement en Mauritanie, au Nigeria, au Ghana et au Sénégal.

Les autorités ont arrêté 43 personnes pour des délits présumés contre l'environnement, faux et usage de faux, et appartenance à une organisation criminelle. Cette dernière retirait les déchets de la filière légale à l'aide d'une supposée entreprise de gestion qui falsifiait des documents sur la provenance et la gestion, ont détaillé les autorités. Ces déchets étaient ensuite présentés comme des articles d'occasion pour être envoyés à ces pays africains. Or ces rebuts, qui contiennent notamment du mercure, du plomb, du cadmium, de l'arsenic et du phosphore, doivent être remis à des entreprises autorisées pour leur décontamination.

AFP



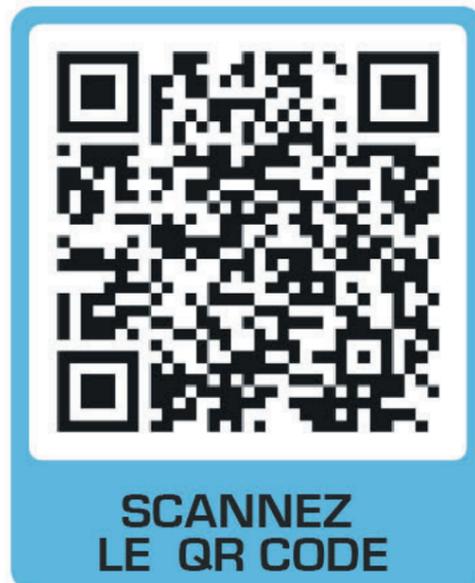
**ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT**

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

## BURKINA FASO

## L'ambassadeur de France sommé de quitter le pays

Après la coordinatrice de l'Organisation des Nations unies et deux Français soupçonnés d'espionnage, c'est l'ambassadeur français qui n'est plus vu d'un bon œil à Ouagadougou. Les autorités de la transition ont demandé, le 2 janvier, à la France de rappeler son ambassadeur accrédité au Burkina Faso, Luc Hallade.

Selon plusieurs sources, les autorités de transition ne veulent plus de Luc Hallade comme ambassadeur de France. « Nous avons demandé son remplacement », a confié une source gouvernementale.

Par ailleurs, une autre source française de «Jeune Afrique» a indiqué que la ministre burkinabé des Affaires étrangères, Olivia Rouamba, a adressé un courrier officiel au Quai d'Orsay fin décembre pour demander de « changer d'interlocuteur ».

Le porte-parole du gouvernement burkinabé, Jean-Emmanuel Ouedraogo, a confirmé à «Associated Press» que l'ambassadeur Luc Hallade, en poste depuis fin 2019, avait été prié de partir, mais n'a fourni aucun autre détail.

L'ambassade de France a refusé tout commentaire.

La diplomatie française impose que la fonction d'ambassadeur ne dure que trois à quatre ans, de sorte que Luc Hallade soit quoi qu'il arrive contraint de quitter le pays d'ici à septembre 2023.

Si les autorités burkinabes ne détaillent pas les raisons qui ont motivé leur requête, plusieurs sources soutiennent qu'elles sont en partie liées à une lettre envoyée par Luc Hallade aux ressortissants français de Koudougou, le 12 décembre 2022, rapporte «Le Monde».

Dans ce courrier ayant fuité sur la toile, l'ambassadeur invitait « avec insistance » ses compatriotes habitant cette ville, située à 100 kilomètres à l'Ouest de Ouagadougou, à se

« relocaliser » dans la capitale ou à Bobo Dioulasso, dans le Sud-Ouest du pays.

Koudougou, troisième ville la plus peuplée du pays, « est passée en zone rouge » et donc « formellement déconseillée aux Français par le Quai d'Orsay », précisait Luc Hallade, avant de souligner que « rester à Koudougou représentait un risque important ».

Au Burkina Faso, le sentiment antifrançais s'est accru dans l'ancienne colonie depuis que le capitaine Ibrahim Traoré a pris le pouvoir en septembre 2022.

L'expulsion du diplomate Français Hallade intervient une semaine après que la coordinatrice résidente des Nations unies au Burkina Faso, Barbara Manzi, a été déclarée persona non grata, le

23 décembre 2022. Elle a été sommée de quitter immédiatement le pays. La diplomatie burkinabé a reproché à Barbara Manzi « certaines décisions prises sans consulter sa direction et une ingérence dans la vie politique du pays ».

Selon une source diplomatique citée par l'AFP, il est aussi reproché à Barbara Manzi une « tentative d'influence négative » et de « s'immiscer dans les affaires politiques du Burkina ». En plus du fait qu'elle aurait récemment « demandé et obtenu le retrait du personnel non essentiel du Système des Nations unies du Burkina », ajoute la même source, une « longue liste de récriminations a conduit la diplomatie burkinabé à prendre ses

responsabilités ».

Cette expulsion de la diplomate onusienne intervient deux jours après celle de deux ressortissants français qui travaillaient pour une société burkinabé. Ils étaient soupçonnés par les autorités locales d'être des espions en raison de leurs intérêts affichés sur des questions liées à la défense et à la sécurité du pays, ont rapporté des médias locaux.

Le Burkina Faso est dirigé depuis fin septembre par le capitaine Ibrahim Traoré, auteur d'un coup d'État militaire, le deuxième du genre dans l'année, alors que le pays fait face depuis 2015 à une amplification des menaces sécuritaires avec la multiplication des attaques terroristes.

**Yvette Reine Nzaba**

## COVID-19

## L'OMS presse Pékin à partager ses données en temps réel

En pleine explosion des contaminations après l'assouplissement des restrictions, l'agence sanitaire de l'Organisation des Nations unies (ONU) presse Pékin de faire preuve de davantage de transparence.

A Pékin, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et les responsables chinois ont évoqué l'explosion du nombre des cas de contamination par la covid-19 dans le pays. L'agence des Nations unies a appelé au partage des données en temps réel afin que les autres pays puissent réagir efficacement. « Une réunion de haut niveau a eu lieu le 30 décembre entre l'OMS et la Chine au sujet de la recrudescence actuelle des cas de covid-19, afin d'obtenir de plus amples informations sur la situation et d'offrir l'expertise et le soutien de l'OMS », a annoncé l'agence sanitaire des Nations unies dans un communiqué. « L'OMS a de nouveau demandé le partage régulier de données spécifiques et en temps réel sur la situation épidémiologique, notamment davantage de données sur le séquençage

généétique et sur l'impact de la maladie, y compris les hospitalisations, les admissions dans les unités de soins intensifs et les décès », toujours selon le communiqué. L'OMS a aussi réclamé des données sur les vaccinations effectuées et le statut vaccinal, en particulier chez les personnes vulnérables et les plus de 60 ans. « L'OMS a réitéré l'importance de la vaccination et des rappels pour protéger les personnes à plus

haut risque contre les formes graves de la maladie et les décès », a déclaré l'organisation internationale, qui a appelé la Chine à renforcer le séquençage viral, le traitement clinique des patients et l'évaluation de l'impact. Elle s'est déclarée prête à fournir un soutien dans ces domaines ainsi que sur la communication des risques liés à la vaccination afin de dissiper les réticences. L'augmentation du nombre des contaminations en Chine a suscité des inquiétudes

dans le monde entier et des questions sur la communication des données, les chiffres officiels sur les cas et les décès étant peu élevés alors que certains hôpitaux et certaines morgues sont débordés.

Des contrôles aux aéroports, des masques obligatoires dans les avions..., la flambée épidémique qui frappe la Chine a suscité un véritable « sursaut » de la part de nombreux gouvernements du monde qui n'ont pas hésité à dégainer un arsenal de mesures de restriction. C'est notamment le cas en France : des tests de dépistage aux abords des aéroports, le port obligatoire du masque pour les voyageurs chinois qui viennent dans l'Hexagone..., pour faire face à un éventuel variant - potentiellement plus contagieux - venu de Chine.

**Noël Ndong**

## COOPÉRATION

## L'Afrique du Sud prend la tête des BRICS

L'Afrique du Sud a pris, le 1er janvier, la présidence tournante des Brics, au terme d'un mandat de la Chine.

« L'Afrique du Sud accorde une grande valeur à son appartenance aux Brics et envisage de soutenir le travail efficace de ce groupe de pays influents dans le monde pendant sa présidence, qui durera jusqu'à la fin de 2023 », a assuré le porte-parole du ministère sud-africain des Affaires étrangères, Clayson Monyela.

Selon ce responsable, Pretoria juge que les priorités de sa présidence sont de consolider la coopération économique, politique, sociale et culturelle des pays membres des Brics. La même source a annoncé que l'Afrique du Sud abritera le sommet des dirigeants des Brics en août prochain.

De son côté, la cheffe de la diplomatie sud-africaine, Naledi Pandor, a fait savoir que son pays comptait conduire stratégiquement les Brics en étroite collaboration avec les autres États membres, en fixant avec eux l'agenda et les priorités de travail. « Des réunions au sommet des Brics sont prévues, ainsi qu'au niveau ministériel et de nombreux autres événements », a annoncé la ministre sud-africaine des Affaires étrangères, avant d'ajouter que « tout le travail sera mené sur

la base d'un consensus ».

Alors que l'Afrique du Sud reste, en termes démographiques et économiques, le plus petit membre des Brics, le pays espère avant tout pouvoir profiter de cette présidence tournante pour redonner du dynamisme à sa croissance et renforcer ses liens avec ses partenaires commerciaux de poids et, en premier lieu, le plus stratégique, à savoir la Chine.

Des pays comme l'Algérie, l'Argentine et l'Iran ont déjà déposé leur candidature, tandis que d'autres comme l'Arabie saoudite, la Turquie et l'Égypte ont annoncé leur intérêt. L'acronyme Brics désigne le rapprochement de quatre pays aux vastes territoires : le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine, auxquels s'est intégré l'Afrique du Sud en 2011. Depuis, le groupe des Brics a pris la forme d'une conférence diplomatique à part entière, donnant lieu à un sommet par an, se déroulant à tour de rôle dans chacun des cinq États. Le but de ces sommets est d'affirmer la place majeure de ces pays sur la scène internationale et de mettre en scène leur poids économique et politique, en particulier au regard d'autres États ou groupes d'États comme les États-Unis ou l'Union européenne.

**Yvette Reine Nzaba**



# L'AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE



## A nos lecteurs

**L'Agence d'Information d'Afrique Centrale** et l'ensemble de ses équipes vous remercient de votre confiance et vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Réussite, santé, bonheur et joie

# BONANA

# 2023

84 boulevard Denis Sassou N'Guesso  
Brazzaville République du Congo



## L'HONORABLE ANDRÉ NYANGA ELENGA, DEUX ANS DÉJÀ (25 AOÛT 1957 – 30 DÉCEMBRE 2020)

Marié et père de famille, l'honorable André Nyanga Elenga était député de la circonscription unique de l'Île Mbamou, département de Brazzaville.

Cet ingénieur en chef des mines convertit aux fonctions managériales était titulaire d'un diplôme d'ingénieur des mines obtenu à l'Institut supérieur des mines de Leningrad (actuel Saint Pétersbourg), en URSS (Actuelle Russie) en 1985, et d'un Certificat spécialisé en pollutions industrielles obtenu à l'Université d'Etat de Gent, Belgique, en 1990.

A son retour au Congo en 1985, André Nyanga Elenga intègre la fonction publique en novembre de la même année et il est



affecté au ministère des Mines et de l'Energie.

Après avoir occupé les postes chef de bureau des minerais solides au ministère des Mines de 1986 à 1988, de chef de service des établissements classés au même ministère de 1988 à 1991, de directeur des Pollutions et des Nuisances au ministère de l'Environnement de 1991 à 1994, d'attaché à l'Environnement au cabinet du président de la République de 1997 à 1998, de conseiller à l'Environnement du ministre du Tourisme et de l'Environnement de 1998 à 1999, M. André Nyanga Elenga a rejoint le ministère du Travail et de la Sécurité sociale où il a été nommé directeur général de l'Office national de l'emploi et de la main d'œuvre (Onemo)

en juillet 1999. Après 20 ans passés à la tête de cet office, André Nyanga n'a laissé dans la mémoire de ses collaborateurs que de bons souvenirs.

Il a, par ailleurs, été élu deux fois vice-président, région Afrique de l'Association mondiale des services d'emploi publics et président de l'Association africaine des services d'emploi publics de 2012 à 2018.

André Nyanga Elenga a vécu une bonne vie. Nous savons tous que ses bonnes œuvres, ses bons rapports avec les autres et sa conception de la vie faite de sagesse et respect n'auront pas été vains. Ils ne peuvent que le conduire vers une vie de beauté, de soulagement et de repos serein dans les milieux paradisiaques, auprès de Dieu le Père.

Toujours soucieux de l'intérêt et du bien-être de tous, André Nyanga Elenga était un coffret de valeurs.

Il était un époux, un père, un frère, un grand-père, un ami, un chef merveilleux...

Durant ses six ans à Leningrad, il était un grand activiste et militant de l'UJSC-JP en occupant le poste de premier secrétaire au niveau de l'institut supérieur des mines.

Ses qualités humaines et son altruisme, son amitié fidèle et inconditionnelle lui ont valu le mérite d'une carrière politique exemplaire couronnée par son élection répétée en qualité de député de la circonscription unique de l'île Mbamou en 2012 et en 2017 pour le compte du Parti congolais du travail (PCT).

Il était également président du Comité du PCT de l'Île Mbamou et membre du Comité central dudit parti.

L'honorable André Nyanga Elenga a vraiment réussi sa vie ; il a su aimer et profiter de chaque instant comme écrivait Pierre De Ronsard.

L'honorable André Nyanga Elenga est parti. Sa mort est un enseignement qu'il donne à ses proches.

Il laisse, sur le quai de la vie, de nombreux orphelins : parents, amis, camarades et mandants ahuris qui ne savent où trouver la substitution.

Aujourd'hui, deux ans après, nous devons accepter sa mort et le laisser partir car « nous savons, du reste, que toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu, de ceux qui sont appelés selon son dessein » disent les écritures dans Romains 8 :28.

Nous devons faire notre deuil et le laisser partir en paix. Il nous faut accepter que la mort fait partie du chemin de la vie. Elle le continue et nous devons la concevoir comme une étape de notre destinée personnelle.

Cependant, la mort ne peut effacer tous nos beaux souvenirs et nos belles pensées pour lui.

**Martice Elenga, son frère cadet**

## DIPLOMATIE

# L'ambassadeur de la RDC à Paris rappelée pour consultations à Kinshasa

Un dossier disciplinaire serait ouvert à l'encontre de l'ambassadeur Isabel Ruth Matchik Tshombe suite au conflit qui l'opposerait au vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Christophe Lutundula.

L'ambassadeur de la République démocratique du Congo (RDC) en France est rappelée à Kinshasa le 15 janvier pour être entendue sur un présumé détournement des fonds au sein de cette représentation diplomatique. Selon un document du ministère des Affaires étrangères publié sur les réseaux sociaux, plusieurs milliers de dollars américains se seraient volatilisés de l'ambassade de la RDC à Paris. A cet effet, le ministre voudrait que l'ambassadeur Tshombe puisse répondre, promettant déjà l'ouverture d'un dossier disciplinaire contre elle. Ce document partagé n'est pas un communiqué du ministère mais plutôt un document « interne ».

Mais selon certaines sources, Isabel Tshombe a pris ses fonctions à Paris le 29 décembre 2021 alors que les détournements des fonds concernent les exercices 2020 et 2021. « Comment donc, quelqu'un qui a pris ses fonctions fin 2021, presque aux derniers jours de l'année, peut-il répondre de la gestion de 2020 et 2021 ? », se demande-t-on. Cette opinion veut également savoir si les autres ambassades dont les chefs de postes



Le président Emmanuel Macron recevant les lettres de créance de l'ambassadeur de la RDC

diplomatiques ont été nommés en même temps qu'Isabel Tshombe ont également été auditées et auditionnées comme celle de Paris. « Si oui, pourquoi les conclusions de ces

missions ne sont pas étalées dans les réseaux sociaux et la presse? Si non, pourquoi l'avoir fait seulement à Paris ? », s'interrogent des sources qui s'intéressent à ce dossier.

## Des documents internes mis sur la place publique

Des sources qui semblent suivre ce dossier s'attendent à voir si la publication des do-

cuments internes, notamment ceux concernant les relations entre le ministère et l'ambassade de Paris, est le modus operandi au ministère des Affaires étrangères. Sinon, elles veulent voir le vice-premier ministre initier une enquête interne en vue d'identifier ses collaborateurs qui étalent ces documents sur la place publique afin de les sanctionner. Pour ces sources, ce qui est vrai est que les représentants de la RDC à l'extérieur doivent être mis dans de bonnes conditions de travail et de vie.

De l'ambassadeur de la RDC à Paris, l'opinion retient néanmoins que pendant plus de vingt ans, elle a mis le pays sur orbite de la Francophonie en image, en contenu et en poids. Dans un tweet, l'ambassadeur Tshombe écrit : « Sereine, rigoureuse et "droite dans mes bottes", je le reste. Dommage pour cette note mouillée d'acide et réputée officielle muée en un secret de polichinelle sur la toile! Est-ce fortuit ? Savoir dire non à une forfaiture a un prix et je le paie. Rendez-vous à Kin, il n'y aura pas d'honneur perdu! »

Lucien Dianzenza

## RDC

## L'UE exhorte le Rwanda à cesser de soutenir le M23

L'Union européenne (UE) a demandé au Rwanda de «cesser de soutenir» les rebelles du M23 qui se sont emparés de plusieurs localités de la province du Nord-Kivu, dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC).

Dans un communiqué, le chef de la diplomatie de l'UE, Josep Borrell, demande «vivement le Rwanda de cesser de soutenir le M23 et d'utiliser tous les moyens pour faire pression sur le M23 afin qu'il se conforme aux décisions prises par les EAC [Etats de l'Afrique centrale] et lors du mini-sommet à Luanda, le 23 novembre 2022. Des propos tenus en réaction à la publication d'un rapport d'experts de l'Organisation des Nations unies sur la République démocratique du Congo (RDC). Les experts déclarent avoir collecté des «preuves substantielles» démontrant « l'intervention directe des forces de défense rwandaises sur le territoire de la RDC » entre novembre 2021 et octobre 2022. Il s'agit d'opérations militaires lancées par l'armée rwandaise pour «renforcer le M23» et «contre les FDLR

(Forces démocratiques de libération du Rwanda)», un groupe armé majoritairement hutu, fondé par d'anciens responsables du génocide des Tutsi en 1994 au Rwanda, indique le rapport. Kigali est accusé par Kinshasa, mais aussi par les États-Unis, la

pelé la RDC à «stopper et empêcher toute coopération entre les FARDC (armée congolaise) et les groupes armés, notamment les FDLR « La RDC a indiqué que la publication de ce rapport mettait «fin aux mensonges et manipulations» de Kigali, «abusant

conséquences qui s'imposent, notamment en sanctionnant le Rwanda pour son agression ». Le Rwanda, de son côté, a accusé Kinshasa d'instrumentaliser le conflit à des fins électorales. La présidentielle couplée aux législatives est prévue le 20 décembre 2023. Le M23 est une ancienne rébellion défaite en 2013 mais qui a repris les armes en fin 2021, accusant Kinshasa de non respect des accords de paix. Ses larges offensives depuis le mois de mars de l'an dernier ont poussé plus de 500 000 personnes au déplacement, selon le bureau de coordination des affaires humaines des Nations unies.

Le M23 a pris le contrôle de plusieurs localités à plusieurs kilomètres de la ville de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu, frontalière avec le Rwanda.

Noël Ndong

**« La RDC a indiqué que la publication de ce rapport mettait «fin aux mensonges et manipulations» de Kigali, «abusant de la bonne foi de l'opinion internationale».**

France, la Belgique et l'Espagne de soutenir militairement le M23. Ce que dément systématiquement Kigali qui accuse, pour sa part, l'armée congolaise de collusion avec les FDLR. Dans sa déclaration, l'UE a aussi ap-

de la bonne foi de l'opinion internationale».

Notant «la gravité des faits dénoncés», la RDC a appelé le Conseil de sécurité des Nations unies à examiner ce rapport «afin de tirer toutes les

## ENRÔLEMENT DES ÉLECTEURS

# La FBCP plaide le cas des détenus et prisonniers préventifs

Le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Denis Kadima, a reçu le 29 décembre 2022 dans son bureau de travail une délégation de la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) conduite par son président et coordinateur du collectif des ONG des droits de l'homme en République démocratique du Congo (RDC), Emmanuel Adu Cole. Parmi les sujets abordés, celui de l'enrôlement des détenus et prisonniers préventifs.

Au cours de l'entretien, le président Emmanuel Adu Cole, accompagné de Me Charlène Yangazo, avocate de la FBCP et coordinatrice de l'ONG Outre Neuve, a conseillé au président de la centrale électorale d'être un « Moïse » pour le peuple congolais qui s'est lassé des élections chaotiques ayant causé beaucoup de pertes en vies humaines. Cette délégation a profité de cette rencontre pour poser le problème d'enrôlement des prisonniers et détenus préventifs. « Nous avons abordé également la question d'enrôlement des prisonniers et détenus préventifs qui sont estimés à 60 000 personnes sur tout le territoire congolais, sans oublier ceux hospitalisés en dehors des prisons », a expliqué le président de la FBCP. Parmi les questions abordées lors de cet entretien, il y a eu celle liée aux accusations sur le favoritisme dont bénéficieraient des provinces favorables à l'actuel chef de l'Etat. « Il nous a éclairés, en notant que toutes les provinces sont traitées de la même manière », a souligné Emmanuel Cole, ajoutant que le président de la Céni a également rassuré la délégation de la FBCP sur les accusations liées à la ten-



Test d'enrôlement des électeurs avec le président Denis Kadima/DR

tative d'exclusion de certains leaders politiques du processus électoral. « Nous avons abordé la question liée à la tentative d'exclusion de certains leaders politiques par la Céni en raison de leurs origines. C'est le cas du président de l'Ensemble pour la République,

un regroupement politique de l'opposition, etc. Le président de la Céni nous a indiqué que si l'article 10 de la Constitution du 18 février 2006 est respecté, beaucoup de leaders politiques seraient en prison », a expliqué le président de la FBCP. Concernant la pro-

blématique de l'enrôlement des jeunes, Denis Kadima a dit à cette délégation que ceux âgés actuellement de 16 ans seront pris en compte.

## Respectueux de la Constitution

Le président de la Céni a fait

part de la détermination de cette institution à organiser les élections présidentielle et législatives provinciales et nationales dans le délai constitutionnel. « Il nous a rassurés qu'il est respectueux de la Constitution », a souligné Emmanuel Cole.

Remerciant cette délégation pour cette visite, le président de la Céni s'est dit disposé à travailler avec « tout le monde ». Balayant les accusations faisant de lui un pro-Tshisekedi, Denis Kadima a informé la délégation de la FBCP qu'il a connu le président Tshisekedi et son challenger des élections de 2018, Martin Fayulu, le même jour. « On m'accuse d'être pro-Tshisekedi. Mais c'est faux. J'ai connu le président Félix-Antoine Tshisekedi et le président Martin Fayulu le même jour », a affirmé le président de la Céni. S'agissant de la qualité de la carte d'électeur, le président de la centrale électorale a indiqué que celle-ci est en noir et blanc. L'Office national d'identification de la population, avec lequel la Céni est en partenariat, aura la facilité, avec cette base des données, de délivrer la carte d'identité congolaise en couleur les prochains mois.

Lucien Dianzenza

## KASAI ORIENTAL

## Des projets d'intérêt communautaire fleurissent à Kabeya Kamwanga

Poursuivant son séjour de travail dans le Kasai oriental, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a fait le déplacement de Kabeya Kamwanga, à 45 km de Mbuji-Mayi, pour inspecter plusieurs projets d'intérêt communautaire lancés dans le cadre du Programme de développement à la base.

La première étape du déplacement du chef de l'Etat a concerné le Centre communautaire de Kabeya Kamwanga - Etienne-Tshisekedi. Cette structure est le prototype d'infrastructures prévues dans le cadre du Programme de développement des 145 territoires afin de réduire les inégalités entre les milieux ruraux et urbains. Avec des salles de classe bien équipées en banc et matériel informatique, ce complexe offre tout le confort pour favoriser une formation d'élite, de jour comme de nuit. C'est dans une effervescence

naturelle que le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a coupé le ruban symbolique de ce centre-pilote. Il a fait le tour de cette école qui symbolise le développement à la base. Les élèves de Kabeya Kamwanga bénéficieront, en plus des salles de classe modernes, d'un point d'adduction d'eau potable, d'un centre récréatif, d'un centre hospitalier moderne et d'une centrale photovoltaïque pour l'énergie. Pour le président de la République, ce genre de centre doit être reproduit dans les autres territoires du pays.

### Améliorer la desserte en eau potable

L'autre symbole de développement à la base qui a forcé l'admiration du chef de l'Etat est le projet d'adduction d'eau initié par Clotilde Kapinga Mulumba, présidente de la Fondation Mutota, financé par le Fonds de promotion de l'industrie (FPI). Six sources naturelles d'eau potable ont été aménagées à 4 km de la cité et produisent 200 000 mètres cubes d'eau par heure, quantité suffisante pour alimenter toute la cité de kabeya kamwanga. Le projet est actuellement dans sa phase finale.

Les centres de captage et de pompage déjà opérationnels sont reliés au grand château d'eau de la cité de kabeya kamwanga. Il ne reste plus qu'un renfort en énergie pour tirer l'eau jusqu'à la cité. Des bornes fontaines, une trentaine, sont disséminées dans la cité pour livrer de l'eau potable à la population. Il ya lieu de citer, entre autres projets dans ce territoire, celui de l'Agence nationale d'électrification et des services énergétiques en milieu rural et périurbain. Celle-ci est à la phase d'attribution de marché pour la production de l'énergie photovoltaïque en vue de l'élec-

trification des milieux ruraux à Mupompa où également le Service national y a construit deux écoles modernes. Toujours dans le cadre des projets présidentiels, celui de renforcement des infrastructures socioéconomiques de base du ministère du Développement rural a doté la cité de Kena Nkuna d'un marché moderne. Il faut citer également les travaux de la transformation de la résidence de feu Etienne Tshisekedi wa Mulumba en un lieu touristique et historique, travaux réalisés par la maison civile du chef de l'Etat.

Alain Diasso

## CINÉMA

## La version améliorée de «Basi ya Loum» sera projetée à l'IFC

Écrite et réalisée par la Congolaise De Chandra Moranga, la version révisée du documentaire «Basi ya Loum», qui traite des violences faites aux femmes par des femmes, sera projetée le 11 janvier à l'Institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire.

La projection en avant-première du film a eu lieu le 1er octobre dernier à l'hôtel Elais. Celle-ci s'étant faite sur fond de contraintes, la réalisatrice a voulu améliorer le film. «Le travail n'était pas fini, c'est la réalité qui nous a imposé cette projection. Nous avons les moyens limités et il nous manquait du matériel qu'il fallait louer à chaque tournage. Certains partenaires n'ayant pas tenu parole, nous nous sommes vus dans l'obligation de faire l'avant-première du film. On a dû revoir le premier travail quand les moyens se sont présentés», a expliqué la réalisatrice.

Dans «Basi ya Loum» (Les femmes de Loum), De Chandra Moranga dénonce une forme de violence courante mais dont on parle peu. C'est la violence faite

aux femmes, et même aux enfants, par des femmes. Très émouvant avec des témoignages poignants des victimes, le film a fait couler des larmes aux âmes sensibles lors de l'avant-première. Il montre à quel point les violences peuvent impacter négativement la vie des adolescentes et jeunes filles maltraitées par leurs tantes et même leur propre mère, à quel point les femmes violentées ont du mal à mener une vie normale et à vivre en revoyant leurs bourreaux libres, circulant partout sans être inquiétés.

La nouvelle version de «Basi ya Loum», plus imagée et moins longue, a été réalisée en tenant compte des critiques et remarques faites lors de la première projection. De Chandra Moranga a donné quelques détails sur celle-ci : «Il y a eu



des ajouts dans la nouvelle version. La première était focalisée sur les entretiens avec les victimes. Dans la seconde, nous avons inséré d'autres images de la société. Nous avons aussi ajouté les commentaires et les réactions d'autres personnes en dehors des victimes. Nous avons également réduit la durée du film». La réalisatrice a appelé à ne plus fermer les yeux sur les violences faites aux femmes et

aux enfants et à les dénoncer même si leurs auteurs sont des femmes.

La projection de l'IFC donnera l'occasion au public de découvrir la version améliorée du film et d'apprécier encore le travail de De Chandra Moranga. Celle-ci se prépare déjà pour le tournage de son prochain film qui portera sur les conditions de vie des femmes fistuleuses. Un sujet qui lui tient à cœur et

qu'elle estime un peu plus grand que le premier. Elle a confié : «Ce projet se réalisera dans les grandes villes et dans certaines localités du pays. Nous irons à la rencontre des femmes souffrant de la fistule obstétrique, une maladie qui dévaste les femmes qui sont souvent rejetées à cause des conséquences qu'elle engendre sur leur organisme».

A la question de savoir pourquoi encore un sujet sur les femmes, De Chandra Moranga a répondu : «En tant que femme, je comprends mieux les situations des femmes. J'ai pensé commencer par les questions qui concernent la femme pour lui venir en aide, lui donner la main, lui rendre hommage et aussi lui permettre d'être consciente de ses droits».

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

## FETHESCO 2023

## Les écoles de Brazzaville en compétition

La vingt-troisième édition du Festival de théâtre scolaire (Fethesco) se tiendra du 1er au 3 février, à l'Institut français du Congo de Brazzaville, sur le thème «Valorisons notre patrimoine culturel en milieu scolaire».



Une troupe de théâtre scolaire sur scène / Adiac

Le festival regroupera plusieurs établissements scolaires publics et privés de Brazzaville, répartis en troupes théâtrales scolaires. Ils présenteront tour à tour, durant trois jours, des pièces inédites qui divertiront et instruiront le public.

Des élèves du primaire, collège, lycée et même du préscolaire vont s'affronter. Ces derniers

exprimeront leurs talents artistiques et leurs créativité. Chacune de ces troupes théâtrales exposera le meilleur de ses créations tant en théâtre contemporain qu'en théâtre classique. Ce sera un moment de brassage culturel entre les différents établissements scolaires.

Créé en 1999 par Antoine Ambadrou, alias Hippolyte Legrand,

le Fethesco rassemble plusieurs écoles qui y prennent part. Depuis 2001, il se tient à l'Institut français du Congo, son partenaire. Ce festival a pour objectif de faire du théâtre une activité de plein droit dans les établissements scolaires. A la clôture, des prix seront remis aux meilleurs établissements scolaires.

Rosalie Bindika

## CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE SAMBO MAROC 2023

## Le Congo entend augmenter le nombre de participants

Le bureau exécutif de la Fédération congolaise de sambo a tenu une réunion extraordinaire le week-end dernier dans un hôtel de la place sous la direction de son président, Arnaud Ndenguet. Ces retrouvailles ont eu lieu quelques heures après l'annonce par la Confédération africaine de la discipline, de l'organisation du championnat d'Afrique en mai par le royaume du Maroc.

Les membres du bureau exécutif de la Fédération congolaise de Sambo se sont retrouvés pour examiner les contours du sujet en vue de la participation marquante du Congo à cette africaine africaine de sambo.

Rappelons que, le Congo était représenté à la dernière édition du championnat d'Afrique au Cameroun par deux athlètes et chacun avait remporté une médaille de bronze. Fier de cet expérience camerounaise, le président de ladite fédération, Arnaud Ndenguet entend augmenter le nombre des participants à la campagne marocaine prévue en mai pour donner plus de chances aux Congolais.

Charlem Léa Itoua

## DÉPARTEMENT DE LA CUVETTE

## La ville d'Owando dotée d'une bibliothèque moderne

La Fondation François-Okobo que préside Roger Ndengué a lancé officiellement, le week-end dernier, les activités de la nouvelle bibliothèque moderne de la ville d'Owando, chef-lieu du département de la Cuvette.

Le Centre François-Okobo, selon ses animateurs, permettra aux enseignants et élèves de la localité de se documenter facilement. Il dispose d'environ vingt mille livres de toutes catégories, entre autres, ceux de littérature africaine, de sociologie générale, de psychologie, de journalisme, d'astronomie,...

Outre les livres de lecture, le centre possède également une salle moderne pour la formation à l'informatique, dotée de soixante postes et d'une médiathèque.

Précisant le bien-fondé de cette initiative qu'il qualifie de louable pour la jeunesse du département en général et de la localité



La salle de lecture/Adiac

d'Owando en particulier, la ville l'a exhortée à aimer la lecture au même

titre que la télévision et le téléphone. « La lecture est comparable à la nourriture que nous mangeons au quotidien. Elle nous forme, nous éduque, nous cultive, nous ravive et nous fait distinguer des autres », a-t-il conclu.

Notons que l'inauguration de cette bibliothèque

a été faite en marge des activités liées à la commémoration du premier anniversaire de la mort de l'ancien ministre congolais de l'Education nationale, François Okobo, décédé le 23 décembre 2021 à Paris, en France, et inhumé à Owando.

**Rock Ngassakys**

## FOOTBALL

## Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 26e journée, 2e division  
Han Noah Massengo n'était pas dans le groupe de de Bristol, auteur du nul 1-1 à Coventry.

Angleterre, 25e journée, 3e division

Sans William Hondermark, non convoqué, Barnsley, réduit à dix à la 11e, est largement défait à domicile par Bolton (0-3).

Angleterre, 25e journée, 4e division

(3-3).

Ecosse, 20e journée, 1re division  
Dylan Bahamboula, remplacé à la 59e, et Livingston concèdent le nul 1-1 face à Motherwell. Livingston, qui a raté deux penalties durant ce match, est 6e avec 25 points.

Ecosse, 20e journée, 2e division  
Spectaculaire victoire à Dundee pour Arbroath (4-2). Avec Scott Bitsindou titulaire en défense cen-



François Lo Presti/AFP

Remplaçants au coup d'envoi du match perdu par Ajaccio à Toulouse (0-2), Fernand Mayembo et Bevic Moussiti Oko sont entrés aux 59e et 72e.

Faitout Maouassa était titulaire au poste de la latéral gauche lors du revers de Montpellier face à Marseille (1-2). Souvent bousculé par Under, notamment sur le centre du Turc qui amène l'ouverture du score de l'OM (47e).

Remplacé à la 63e, au moment de l'entrée de Beni Makouana, qui a obtenu un penalty après une charge de Pau Lopez à la 90e.

Lorient l'emporte à Angers 2-1. Chrislain Matsima était titulaire en

défense centrale en remplacement de Laporte, blessé. Une première titularisation difficile pour le Franco-Congolais, prêté par Monaco : en difficultés devant Sima, le buteur angevin, et peu serein dans ses relances.

Sans Bradley Locko, malade, Reims prend un point à Lille (1-1).

Parfois brillant, comme sur cette tête à bout portant de Sarabia (75e), Brice Samba a participé au succès probant de Lens face au PSG (3-1).

Sans Brayann Pereira ni Nathanaël Bouékou, Auxerre s'incline à Nantes (0-1).

**Camille Delourme**



Troisième but de la saison pour Zanzala (DR)

Deuxième but consécutif pour Offrande Zanzala, qui permet à Newport County d'arracher le nul 2-2 face à Crawley Town. Entré à la 54e, le natif de Brazzaville égale à la 90e+2 et marque ainsi son troisième but de la saison.

Christopher Missilou est entré à la 87e lors du match nul concédé par Hartlepool face à Harrogate Town

trale.

Israël, 16e journée, 1re journée  
Le Maccabi Haifa bat l'Hapoel Beer Sheva (2-0). Lancé à la 90e, Mavis Tchibota a été averti à la 90e+8. Le champion en titre est premier avec 6 points d'avance sur son premier poursuivant.

**Ligue 1, 17e journée**



# Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56   info@adiac.tv   84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

## NÉCROLOGIE

Le personnel de Conseimo-Etudes, Mme Loukoula Dénise et les enfants Bassala ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère, oncle et père Pascal Bassala (époux de Mme Dénise), le 39 décembre 2022 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient dans la rue Mpika au n°19, quartier, Météo à Makélékélé.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Jeudi 5 janvier 2023

9h00 : levée de corps à la morgue municipale ;

12h00 : recueillement au domicile ;

13h00 : départ pour le village Moubouanissa sur la route de Linzolo ;

17h00 : retour et fin de cérémonie.



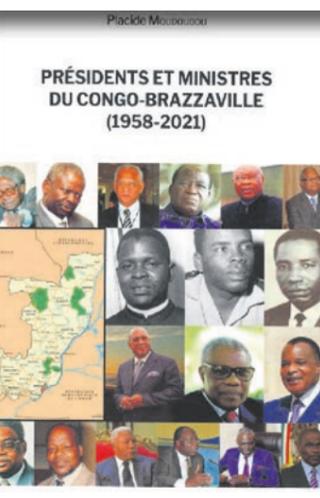
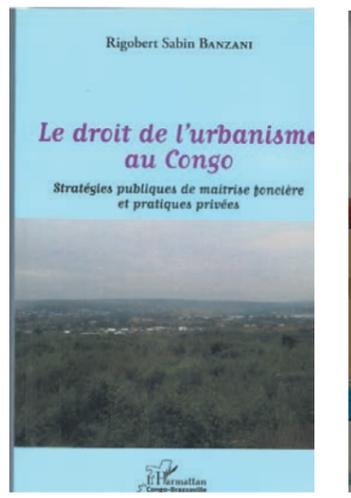
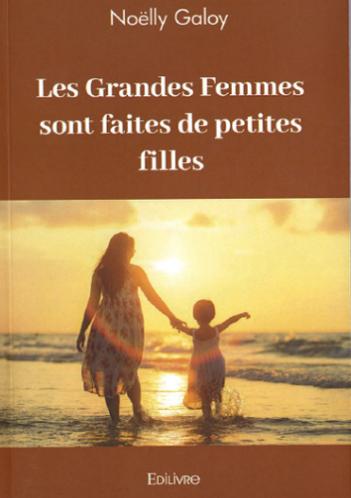
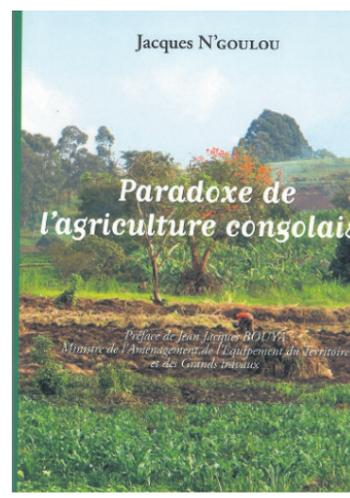
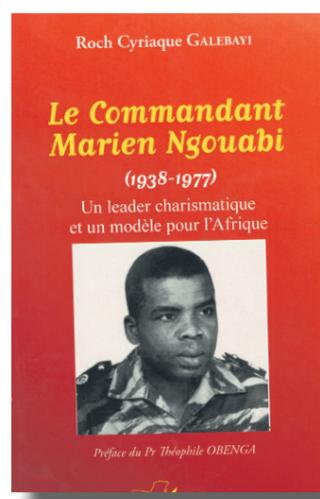
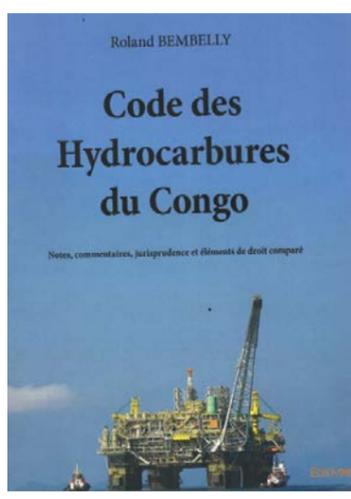
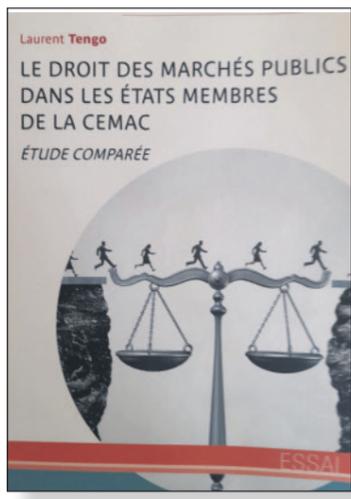
Grégoire Nghanamoueni, agent admis à la retraite au ministère des Hydrocarbures en qualité d'inspecteur pétrolier, est décédé le 15 décembre 2022 à Brazzaville. Les filles, fils et nièces du défunt ont la profonde douleur d'annoncer ces obsèques prévues le 3 janvier au cimetière du Centre-ville de Brazzaville après la messe en la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption.

La veillée mortuaire se tient au n°34 rue Kinguambo, la Poudrière la Base (Arrêt la ferme, après le restaurant bar l'Ouradou).



La famille Massamba et les enfants, Justin Atham, Roland annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, oncle et grand-père Fidèle Massamba, survenu le 21 décembre 2022 à Brazzaville. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

# EN VENTE



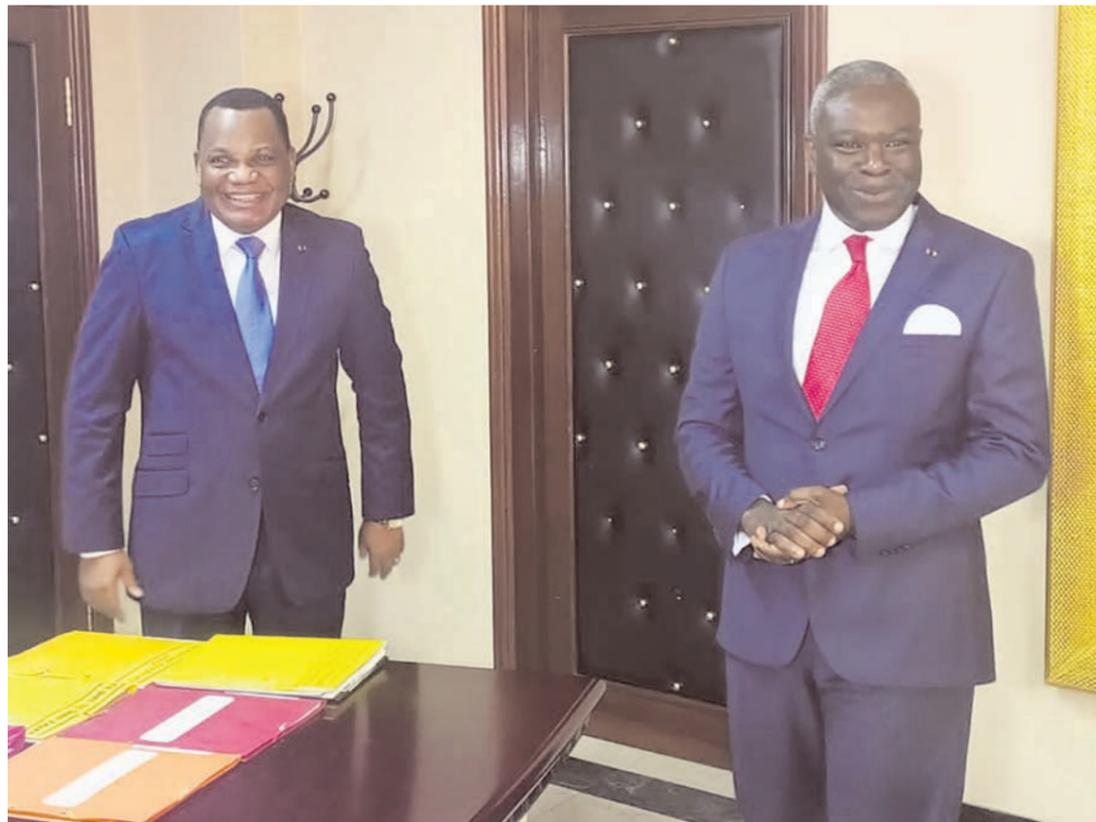
## ADMINISTRATION PUBLIQUE

## Anatole Collinet Makosso encourage la reprise du travail

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a poursuivi le 3 janvier sa série de descentes dans les administrations publiques, notamment aux ministères des Affaires étrangères, de l'Enseignement technique et professionnel, de l'Enseignement général et de l'Enseignement supérieur. Le but étant de s'assurer si les récentes orientations du président de la République relatives à l'assiduité au travail sont respectées par les ministres.

Comme lors du premier jour, le chef du gouvernement a été surpris de la présence, malgré la pluie qui s'est abattue dans les premières heures de la matinée, de Jean Claude Gakosso, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, Jean Luc Mouthou et Delphine Emmanuel ainsi que de certains de leurs collaborateurs. « Nous sommes heureux de constater que malgré la pluie, nombreux sont ces Congolais qui ont bravé les intempéries et qui, aux côtés de leur ministre, sont présents dans leur bureau. C'est l'occasion pour nous de saluer leurs efforts et de les amener à exhorter ceux qui traînent encore le pas, qui tardent ou qui sont encore lourds à se mouvoir; pour qu'ils comprennent que la pluie n'est pas une excuse... Avec un peu de volonté, on peut faire le miracle qu'ont fait les autres », a encouragé Anatole Collinet Makosso.

N'excluant pas la poursuite de ces visites surprises, le Premier ministre aimerait voir les Congolais à leur poste. Car, il veut faire véhiculer les diffé-



Anatole Collinet Makosso et Jean-Claude Gakosso/DR

**«La valorisation du travail dans tous les secteurs de la vie nationale afin d'en récolter les fruits et bâtir un avenir prospère.»**

rents messages du chef de l'Etat et les partager avec l'ensemble des Congolais au travers de ses différents passages dans les administrations. Déjà, le 2 janvier, le chef du gouvernement a fait le tour de quelques ministères pour s'assurer de l'effectivité de la reprise du travail dans les administrations publiques. Il était respectivement passé aux ministères en charge de la Fonction publique, des Petites et moyennes entreprises, Urbanisme et Habitat, à la Santé, Environnement et à la Réforme de l'Etat avant de réunir les cadres de la Primature.

Au cours de sa communication, le Premier ministre a rappelé les propos du président de la République sur «la valorisation du travail dans tous les secteurs de la vie nationale afin d'en récolter les fruits et bâtir un avenir prospère. Seul notre engagement inlassable et sans faille dans le travail acharné créateur de richesse procurera à notre pays les bases solides de sa modernisation et de son développement ».

**Parfait Wilfried Douniama**

## CHAN 2023

## Jean Elie Ngoya reste optimiste

Le sélectionneur des Diables rouges A', Jean Elie Ngoya, a animé une conférence de presse, le 2 janvier à Brazzaville, pour officialiser la liste des joueurs retenus. Il a également dévoilé son ambition pour la 7e édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) et demandé aux acteurs du football congolais de jouer leur partition.

Vingt-trois joueurs sélectionnés plus cinq réservistes défendront le Congo lors de la 7e édition du Chan qui se déroulera du 13 janvier au 4 février en Algérie. Le sélectionneur des Diables rouges évoluant au championnat congolais a manifesté, lors de ce moment d'échange avec la presse sportive, sa volonté de marquer positivement le parcours du Congo dans cette compétition. Logé dans le groupe E, en compagnie du Cameroun et du Niger, le Congo qui joue son quatrième Chan évoluera dans la ville d'Oran. Contrairement à d'autres groupes composés de quatre équipes où les deux meilleures seront qualifiées, un seul pays sortira du groupe du Congo.

« Nous devons faire plus que ce que le Congo a fait lors des précédentes éditions. Nous travaillons pour atteindre nos objectifs. Les autres pays de notre groupe sont en préparation en Europe mais nous avons travaillé localement et le groupe est bien préparé malgré quelques retouches. Le public congolais suit beaucoup cette équipe, alors il faut nous laisser faire notre travail », a indiqué Jean Elie Ngoya. La liste présentée par le sélectionneur des Diables rouges A' ne fait, certes, pas l'unanimité, mais la majorité des footballeurs retenus font partie des meilleurs dans leurs



Jean Elie Ngoya répondant aux questions de la presse/Adiac clubs respectifs. Ils viennent, en effet, de plusieurs clubs dont AS Otohô, Diables noirs, AC Léopards, Inter club. Avant de rejoindre l'Algérie, les joueurs congolais sont attendus à Tunis, en Tunisie, dès ce 4 janvier pour y livrer deux matches amicaux le 6 et le 9 contre Madagascar puis le Sénégal. Concernant les absences de certains qui brillent dans leurs clubs, Jean Elie Ngoya a signifié qu'il maîtrise bien les joueurs congolais et certains ne répondent pas à l'évolution scientifique de ce sport. « Nous n'avons pas eu assez de temps

pour corriger les failles de certains joueurs. Nous misons sur le talent de ceux qui sont avec nous. J'ai constitué une équipe de joueurs qui jouent pour le pays et non ceux qui pleurent pour les primes. Mais, le gouvernement doit répondre aux besoins de l'équipe », a éclairé le sélectionneur congolais.

Il a averti qu'il aura peut-être des difficultés avec certains attaquants mais « ayons parfois confiance en nous. Nous faisons notre job. Parfois nous prenons des risques qui paient, alors laissez nous travailler. Une équipe est un projet. Compter vraiment sur l'expertise locale dans tous les domaines car nous avons des talents ici », a rappelé le coach Elie.

Le Congo qui participera pour la quatrième fois à cette compétition jouera son premier match le 16 janvier contre le Cameroun avant de terminer la phase des poules face au Niger, le 20 du même mois.

**Liste des joueurs****Gardiens de buts**

- 1- Pavhel Ndzila (As Otohô)
- 2-Giscard Mavoungou (Diables noirs)
- 3-Chancel Massa (AC Leopards)

**Défenseurs**

- 4-Julfin Ondongo (AS Otohô)

- 5-Luifrid Lessomo (Inter club)
- 6-Berold Mbemba (Diables noirs)
- 7-Arnaury Mombouli (Inter club)
- 8-Ernest Malonga (Diables noirs)
- 9-Carof Bakoua (Diables noirs)
- 10-Faria Ondongo (AS Otohô)

**Milieux de terrain**

- 11- Joseph Mbango (Étoile du Congo)
- 12-Borel Tomandzoto (As Otohô)
- 13-Venold Nzaba (BNG)
- 14-Hardy Binguila (Diables noirs)
- 15-Prince Obongo (Diables noirs)

**Attaquants**

- 16- Kader Bidimbou (As Otohô)
- 17-Junior Kanga Elenga (As Otohô)
- 18-Domi Massoumou (Diables noirs)
- 19-Déo-Gracias Bassinga (Diables noirs)
- 20-Japhet Mankou (Inter club)
- 21- Prince Soussou (Diables noirs)
- 22-Exaucé Nzaou (JST)
- 23- Carl Wunda Nganga (Diables noirs)

**Réservistes****Milieux de terrain**

- 1-Audavy Kibama (Diables noirs)
- 2-Junior Ngoma (Étoile du Congo)

**Attaquants**

- 3-Mignon Koto
- 4-Jaures Ngombé (AS Otohô)
- 5-Raéma Bissila (AC Léopards)

**Rude Ngoma**